

LIMOGES MÉTROPOLE  
ARRÊTÉ  
Le Président de Limoges Métropole  
du 26 décembre 2024  
Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 2211-1 et L. 2211-30  
Vu la délibération n°13 du 27 juin 2024 portant délégation d'attributions au conseil communautaire de Limoges Métropole  
CONSIDÉRANT que le Président peut donner sous sa surveillance et sa responsabilité, par arrêté, délégation de signature aux directeurs généraux adjoints des services et aux responsables de service et que cette délégation peut être étendue aux directeurs adjoints par l'organe délibérant communautaire  
CONSIDÉRANT que Mme Anne DEMERLIAT assure les fonctions de Directrice des affaires juridiques et de la commande publique au sein du Pôle Ressources et de la Direction des affaires juridiques  
CONSIDÉRANT que Mme Valérie LAURENT-ROUX assure les fonctions de Directrice générale adjointe des services et Responsable du Pôle Ressources à Limoges Métropole  
N° 25936  
ARRÊTÉ  
ARTICLE 1er Délégation est donnée sous la surveillance et la responsabilité du Président, conformément aux dispositions de l'article L. 2211-1 du Code général des collectivités territoriales, à Mme Anne DEMERLIAT, Directrice des affaires juridiques et de la commande publique au sein du Pôle Ressources, pour la signature des documents suivants  
- Tout document relatif à la réception ou l'admission des marchés publics de la Direction des affaires juridiques et de la commande publique  
- Tout acte de commande, y compris sous la forme d'ACHOC, toutes conditions générales d'achat et tout ordre de service de tous les marchés publics quelle que soit la procédure mise en œuvre inférieurs à 25 000 € HT de la Direction des affaires juridiques et de la commande publique  
- Actes relatifs à l'exécution des marchés de la Direction des affaires juridiques et de la commande publique notamment pour l'engagement supplémentaire, notamment les pièces annexes à l'acte d'engagement relatives à la présentation d'un sous-traitant ou sous-traitance  
- Documents relatifs et décompte final dans le cadre des marchés publics de la Direction des affaires juridiques et de la commande publique  
- Attestations de service fait, attestations de bonne exécution des prestations (beneficial de expertise, attestation de travail d'un prestataire titulaire de la Direction des affaires juridiques et de la commande publique  
- Demandes de présélection, complément, et informations supplémentaires pour les candidatures, les offres amendement bases, les offres corrigées et les offres insatisfaisantes  
- Engagements de négociation lorsque des demandes sont autorisées  
- Lettres de consultation et réponses à recevoir une offre pour les petits achats inférieurs à 40 000 € HT  
- Rapports de présentation établis en application de l'article R084 du Code de la commande publique  
- Notifications des marchés publics quel que soit le montant

## ARRÊTÉ

# Arrêté portant délégation de signature à Mme Anne DEMERLIAT, Directrice au sein du Pôle Ressources et à Mme Valérie LAURENT-ROUX, Directrice générale adjointe des services et Responsable du Pôle Ressources à Limoges métropole.

1 DOCUMENT - Publié le 17 Décembre 2024

 25936.pdf  
(.pdf, 158,6 Ko)

 TÉLÉCHARGER